

Vous êtes locataire d'un logement social et vous souhaitez changer de logement ?

→ Échanger votre logement avec un autre locataire,
c'est possible en ligne !



Mon échange de logement : comment ça se passe ?



Étape 1

Je dépose l'annonce de mon logement, elle est ensuite validée par mon bailleur



Étape 2

Je consulte les annonces et j'entre en contact avec un locataire

Étape 3

Nous organisons les visites de nos logements et nous nous mettons d'accord



Étape 5

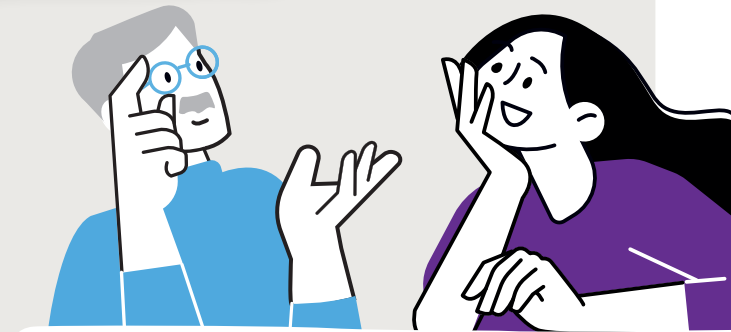
Je change de logement !

Étape 4

Nos dossiers sont étudiés et passés en commission d'attribution

Nous sommes une famille dans un logement social de 2 pièces à Villeurbanne. Nous sommes 4 depuis la naissance de notre dernier enfant il y a quelques semaines. Nous sommes un peu à l'étroit dans notre logement actuel !

Nous sommes un couple à la retraite et nous habitons un logement social de 4 pièces à Écully. Nos enfants ont pris leur indépendance depuis longtemps déjà. Nous souhaiterions nous rapprocher des services et avoir un logement plus petit, moins cher et qui nous corresponde mieux.



Nous avons pu échanger nos logements en suivant les étapes décrites sur le site echangermonlogement69.fr

Des questions ?

Consultez la Foire Aux Questions

→ echangermonlogement69.fr/faq



Inscription

echangermonlogement69.fr/inscription

Plateforme destinée aux locataires du parc social des organismes listés ci-dessous et habitant le département du Rhône et de la Métropole de Lyon

16 bailleurs partenaires
pouvant vous accompagner dans votre démarche :

